

<u>DÉLIBÉRATION</u>

N°2014-06-02

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2014

Président : François de MAZIÈRES (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN)

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER (pouvoir de Mme Patricia GISLE), M. Richard RIVAUD, Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON (pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN), M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Florence MELLOR), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Arnaud HOURDIN

M. Erik LINQUIER

Mme Pascale RENAUD (arrivée à la délibération n°2014-06-04)

Mme Marie DENAISON (arrivée à la délibération n°2014-06-04)

Mme Patricia GISLE (pouvoir à M. Patrice PANNETIER)

Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)

Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. François de MAZIÈRES)

Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE)

Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. Daniel GUERSON)

Secrétaire de séance : François-Xavier BELLAMY

Date de convocation: 16 juin 2014 Date d'affichage de la convocation:

Nombre de conseillers en exercice : 64 Nombre de membres présents : 55 Nombre de pouvoirs : 5

N° de l'ordre du jour :

2014.06.02 : Approbation du compte administratif 2013 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donné lecture de la délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-2, L.2121-14 et L.2121-31;

Vu l'instruction M14.

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2013 au plus tard le 30 juin 2014.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Le Président s'étant retiré au moment du vote, la présidence du Conseil est confiée à M. Jean-François PEUMERY.

En conséquence, après avoir entendu l'exposé du rapporteur sur la base du rapport de présentation, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) d'adopter le compte administratif de l'exercice 2013 en conformité avec le compte de gestion 2013 ;
- 2) d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2013 tels que résumés dans le tableau ci-après :

Dthd-C	
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2013	103 726 783,92 €
Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2013	94 880 606,66 €
Solde de l'exercice 2013	+ 8 846 177,26 €
Résultat reporté de l'exercice 2012	+ 12 314 384,38 €
Excédent de fonctionnement	+ 21 160 561,64 €
Recettes d'investissement 2013	15 606 913,51 €
Dépenses d'investissement 2013	20 533 577,65 €
Solde de l'exercice 2013	- 4 926 664,14 €
Résultat reporté année 2012	7 800 049,93 €
Restes à réaliser de recettes d'investissement 2013	2 705 070,81 €
Restes à réaliser de dépenses d'investissement 2013	18 043 208,75 €
Besoin de financement de la section	
d'investissement	- 12 464 752,15 €

3) de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et de dire que les sommes serant reprisés dans le budget supplémentaire de 2014.

M. Jean-François REUMERY: soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents au moment du vote : 54 Nombre de suffrages exprimés : 58 (incluant les pouvoirs moins celui du Président)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (3 abstentions de M. Daniel GUERSON pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT JEAN et de M. Claude VUILLIET ; 1 voix contre de M. François SIMÉONI).

Pour le Président, Par délégation,

Olivier BERTHELOT Directeur Général des Services

Agency Agency State